



Grand pere et petits enfants

Par **fillepoupette**, le **18/01/2010** à **13:46**

Bonjour,

voila presque 18 mois que mon mari et son pere ne se parle plus , cela est du au divorce de ses parents , et son pere n'est meme pas venu voir mes 2 filles, qui on maintenant 20 mois 1 seule une fois quand elle avait 1 mois, apres plus de nouvelles , meme pas un coup de telephone.

Il y a 2 jours on a reçu un courrier de sa part pour nous dire qu il voulais faire marcher son droit de grand parent. je voulais savoir si il pouvais demander a les avoir comme il le voudrait, alors qu il s' en ai jamais occupé jusqu a maintenant.

Je ne souhaite pas lui les laisser car il a jamais su s'occuper de ses propres enfants, je ne vois pas comment il s occuperais de mes 2 filles .

Merci de votre reponse, cordialement.

Par **chris_idv**, le **20/01/2010** à **22:47**

Bonjour,

Les grands parents peuvent demander à exercer un droit de visite, mais pas un droit de garde: vous ne "laisser" donc pas vos filles.

Salutations,